

* **CODE ÉTHIQUE**

Pour les spécialistes en santé sexuelle éducation-formation-conseil

OBJECTIF

Le code éthique définit l'approche éthique de base dans les activités professionnelles des spécialistes en santé sexuelle éducation-formation-conseil et sa mise en œuvre dans la pratique. Il fait partie intégrante du titre professionnel.

PRINCIPES DE BASE

Le code éthique et donc la position éthique des spécialistes en santé sexuelle éducation-formation-conseil de SANTÉ SEXUELLE SUISSE sont basés sur les références suivantes :

- Constitution fédérale de la Confédération suisse. <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>
- Dispositions légales fédérales et cantonales dans le domaine de la santé sexuelle et des droits sexuels
- Statuts de SANTÉ SEXUELLE SUISSE <https://www.sante-sexuelle.ch/qui-sommes-nous/notre-organisation/fondation/statuts-de-la-fondation>
- Traités internationaux relatifs aux droits humains, dont la convention de l'ONU sur les droits des femmes, la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, la convention du Conseil de l'Europe sur la

prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (la Convention d'Istanbul)

- Déclaration des droits sexuels de la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF, 2009). <https://www.ippf.org/resource/sexual-rights-ippf-declaration>
- Définition de la santé sexuelle par l'Organisation mondiale de la santé, (WHO), 2006. <https://www.who.int/health-topics/#S> >Sexual Health > Definitions

DÉFINITION DE LA SANTÉ SEXUELLE

Le code éthique est basé sur la définition de la santé sexuelle de l'OMS de 2006 :

« La santé sexuelle est un état de complet bien-être physique, émotionnel, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles. La santé sexuelle inclut la possibilité de vivre des expériences sexuelles satisfaisantes et sûres, sans contrainte, discrimination ni violence. Pour préserver la santé sexuelle, les droits sexuels de tous les humains doivent être respectés, protégés et appliqués. »

PRINCIPES ÉTHIQUES EN ÉDUCATION-FORMATION-CONSEIL

Egalité

Toutes les personnes sont traitées sur un pied d'égalité.

Non-Discrimination

Personne ne doit être discriminé, notamment en raison de son sexe, de son genre, de sa sexualité, de son orientation sexuelle, de son origine, de son mode de vie, de son statut social, de ses convictions religieuses, idéologiques ou politiques ni en raison d'un handicap mental, physique ou psychique.

Intégrité

L'activité professionnelle respecte la vie privée et l'intimité des bénéficiaires. L'intégrité et la dignité des bénéficiaires doivent être respectées et protégées.

Bases scientifiques

L'activité professionnelle se fonde sur les données scientifiques actualisées.

Information

L'activité professionnelle permet d'obtenir et de transmettre des informations et des connaissances de manière adaptée à la situation et au développement des personnes concernées.

Autodétermination

L'activité professionnelle respecte le droit à l'autodétermination de chaque personne, en tenant compte du respect des droits d'autrui.

Protection contre l'endoctrinement

L'activité professionnelle nécessite le maintien d'une

posture professionnelle – via formations continues, intervision et supervision -, promeut la capacité de faire ses propres analyses et prendre ses propres décisions dans le respect des droits sexuels.

Santé

L'activité professionnelle soutient l'ensemble des aspects et mesures permettant de respecter et promouvoir la santé sexuelle et reproductive.

Protection de l'enfance et des personnes en situation de vulnérabilité

L'activité professionnelle porte une attention particulière au respect de l'intégrité et à l'auto-détermination des personnes mineures et/ou en situation de vulnérabilité. Elle soutient une approche positive, non violente et participative. Elle s'inscrit dans le respect du code de conduite de l'employeur ou de SANTE SEXUELLE SUISSE (pour une activité indépendante).

Contrôle qualité

Les spécialistes en santé sexuelle participent régulièrement à de la formation continue et sont en réseau avec d'autres spécialistes en santé sexuelle. Ils-elles ne fournissent, sous leur propre responsabilité professionnelle, que les prestations pour lesquelles ils-elles disposent des connaissances et des compétences nécessaires en raison de leur formation initiale, continue ou complémentaire ou de leur expérience. Ils-elles respectent les recommandations relatives à la qualité du titre professionnel (SSCH 2016, mise à jour 2021).

<https://www.sante-sexuelle.ch/nos-activites/qualite/titre-professionnel>

Je m'engage à mettre en œuvre mes activités professionnelles dans le cadre de ce code éthique.

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Date _____ Signature _____

SANTÉ SEXUELLE SUISSE

Rue Saint-Pierre 2

1003 Lausanne

Tél.: +41 21 661 22 33

info@sante-sexuelle.ch

www.sante-sexuelle.ch

SEXUELLE GESUNDHEIT SCHWEIZ

Marktgasse 36

3011 Bern

Tel.: +41 31 311 44 08

info@sexuelle-gesundheit.ch

www.sexuelle-gesundheit.ch

SALUTE SESSUALE SVIZZERA

Via Ospedale 14

6600 Locarno

Tel.: +41 91 752 01 02

info@salute-sessuale.ch

www.salute-sessuale.ch